

PUBLICATION LE 02 juillet 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUE

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU GARD

Françoise LAURENT PERRIGOT - Présidente du Conseil  
départemental du Gard

Rue Guillemette

30044 Nîmes - 9

Tél : 04 66 76 76 76

SIRET 22300001900073

**W** Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

<b>Objet</b>	<b>Etudes de trafic pour les projets d'infrastructures routières - Département du Gard</b>
<b>Référence</b>	25SMR004
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRJ12
<b>Lieu principal de prestation</b>	Sur l'intégralité du domaine routier départemental 30000 Nîmes
<b>Durée</b>	12 mois à compter du 05/11/25
<b>Description</b>	Accord-cadre avec montant annuel maximum exécuté par l'émission de bons de commande. Réalisation de mesures de trafic, d'analyses et d'études de déplacement et circulation.
<b>Code CPV principal</b>	<b>79311000</b> - Services d'études  La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
<b>Forme</b>	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
<b>Quantité ou étendue</b>	Valeur estimée hors TVA : 156 600,00 €
Options	Non
Reconductions	Oui L'accord-cadre pourra être reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

## Conditions relatives au contrat

### Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier.

Les prix sont révisables.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental détaillées au cahier des charges.

Le projet sera financé sur les fonds propres du Conseil Départemental du Gard.

### Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

**Marché réservé :** Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

### Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

### Renseignements

**Correspondre avec l'Acheteur**

#### Documents

- **Dossier de Consultation des Entreprises**

### Offres

Remise des offres le **05/09/25 à 16h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 08/09/25 à 14h00

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

### Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

### Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Présence de Clauses Sociales (cf RC, CCAP).

Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations.

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat.

### Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

**[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)**

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus  
concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

**[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)**

Envoi le 02/07/25 à la publication